

## Élection du maire et des adjoints



Élection du maire et des adjoints

Monsieur Guy Lapeyre remercie très sincèrement toutes les Jégunoises et tous les Jégunois qui se sont rendus à la salle des fêtes pour accomplir leur devoir civique.

Dans le contexte très particulier qui frappe notre pays, il déclare comprendre ceux qui n'ont pas souhaité se déplacer et les remercie également pour leurs témoignages de soutien.

Malgré la situation, 60 % des électeurs sont venus voter. Au nombre de votants qui se sont donc exprimés, c'est à 85 % qu'ils ont élu l'ensemble des candidats de la liste menée par Guy Lapeyre.

Il convient désormais d'installer le nouveau conseil municipal de Jégun. L'élection du maire et des adjoints aura lieu dimanche 22 mars 2020. Ce vote très particulier se déroulera exceptionnellement à huis clos, à 10 h 30, à la salle des fêtes.

Par ailleurs, compte tenu de l'impossibilité de réunir tous ses citoyens, Guy Lapeyre reporte jusqu'à nouvel ordre le dépôt de la gerbe au Monument aux morts et à la stèle du souvenir ainsi que le vin d'honneur prévu.

Il indique que les semaines à venir seront sans doute particulièrement difficiles et bouleversées. Bien que la mairie soit fermée au public, la permanence téléphonique est assurée et la préparation des repas pour les personnes âgées est maintenue.

Photo mairie de Jégun DR